



Mairie de Briennon

16 rue de la Libération

42720 BRIENNON

Tél : 04-77-60-80-73

E-mail : mairie.briennon@wanadoo.fr

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 AVRIL 2024

N° : 2024/0904/04

Le mardi 9 avril 2024 à 20 h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire de BRIENNON.

**OBJET : CONVENTION AVEC
LE DÉPARTEMENT ET LA
SOCIÉTÉ SERENICITY POUR
LA MISE À DISPOSITION
D'UNE SOLUTION DE
CYBERSÉCURITÉ À LA
MAIRIE**

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Nadine CAVELIER, Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET, Rachel DURAND, Sandrine CORNIL, Julien BUISSON.

Absents : Gilles COMTE (pouvoir à G. MEUNIER), Béatrice RAOU, Anne-Marie ALLOIN, Christian ALLOIN (pouvoir à P. LOPEZ), Isabelle DEVIS (pouvoir à C. BOURNEZ), Olivier MOTTE (pouvoir à J. FAYOLLE), Frédéric ROZIER, Émilie GORDONS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200263-20240409-2024090404-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2024

Secrétaire élue pour la durée de la session : Rachel DURAND

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil que le Département de la Loire, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Dispositif d'acquisition de produits et licences mutualisés au profit des collectivités locales », souhaite proposer aux communes ligériennes volontaires une action sur la cybersécurité en lien avec la solution Detoxio, de l'entreprise Serenicity. L'objectif de cette action est de quantifier et de qualifier les éventuelles cyberattaques. Dans ce cadre, l'entreprise Serenicity équipe les communes du boîtier Detoxio, lié et connecté au système d'informations qui sera en capacité de mesurer les attaques en temps réel. Toutes les données récoltées permettront d'établir une cartographie des risques en matière de cybersécurité, au niveau départemental. Aussi, il convient de signer une convention avec le Département et la société Sérénicity, afin de fixer les conditions de mise à disposition du boîtier Detoxio, pour la mise en œuvre d'une politique de cybersécurité.

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de convention à intervenir.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

1. Accepte le contenu de la proposition de convention, telle qu'annexée à la présente délibération,
2. Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document rendu nécessaire par la présente décision.

Fait à BRIENNON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean FAYOLLE

Le secrétaire de séance,
Rachel DURAND